



Divorce et liquidation de bien sous caution solidaire

Par merlinjtm, le 28/02/2009 à 19:57

bonjour,

je suis en instance de divorce et bien évidemment la liquidation des biens va suivre!
mon ex occupe la maison MAIS voici le malaise :
elle l'a acquis seule (mais l'achat est tombé dans la communauté avant rectification du régime matrimonial) elle est emprunteur , ses parents co-emprunteurs et moi (pauvre bille) je suis caution solidaire et hypothécaire!
comment puis-je me désolidariser et quels recours ai-je?? dois-je accepter la liquidation du bien sous peine de rester caution solidaire??

merci de m'éclairer!!!